



OPH  
Office municipal  
HLM de Nanterre

Le magazine des locataires de l'Office municipal de Nanterre • OCTOBRE 2012 • N° 33



**NOUVELLES RÉSIDENCES,  
UN CHOIX DIVERSIFIÉ !**

06

**SPÉCIAL 73ÈME CONGRÈS  
RENNES**  
Un congrès d'attente(s)

22

**FESTIVAL DE PALIERS**  
3ÈME ANNÉE  
En avant la musique...!



EN VUE

## ANRU PROVINCES FRANÇAISES

### Une nouvelle étape

**L**e chantier des 9 et 11 allée de Bourgogne a été intense durant les mois de juin et juillet. La première étape qui consistait à faciliter la déconstruction (démontage des fenêtres, volets...) a pris du temps mais était absolument nécessaire pour le reste des opérations.

En juillet, les locataires ont vu à l'oeuvre une drôle de machine qui a grignoté petit à petit les murs des deux escaliers. Le concasseur a pris le relais et a broyé le béton. Ce même béton servira pour partie à combler l'escalier monumental qui relie, entre autres, la place Nelson Mandela à la cité des Provinces.

Voilà pour l'aspect technique du projet. Tous ces travaux engendrent évidemment des désagréments de circulation routière et du bruit pour les locataires vivant à proximité. Nous les remercions une fois encore de leur compréhension.

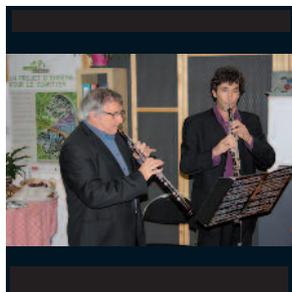
Les locataires de ces premiers escaliers démolis ont été relogés selon leur souhait dans un autre quartier ou sont restés dans la cité. Pour certains, ils y ont vécu de nombreuses années, ils avaient des choses à dire, l'Association "Sang Mêlés" a recueilli leurs paroles.

Vous retrouverez ces témoignages et d'autres ainsi que le déroulement du chantier dans la vidéo sur notre site [www.omhlm-nanterre.fr](http://www.omhlm-nanterre.fr).

À venir : la démolition de l'immeuble Poitou et la présentation du projet de réhabilitation et de la construction des maisons sur le toit.



# N°33



# 06

### À votre service SPÉCIAL CONGRÈS

Un congrès d'attente(s)...

# 12

### CONSTRUCTIONS UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Terrasse 11 - Sainte Geneviève

# 15

### 1983 - 2013 BON ANNIVERSAIRE LES DAMADES

# 22

### Parenthèse 3ÈME FESTIVAL DE CONCERTS DE PALIERS (ET D'IMMEUBLES)

En avant la musique !!!!!

Bulletin de l'OMHLM de la ville de Nanterre • N° ISSN 125-5622 • 93, avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre

Tél. : 01 47 25 66 66 • Fax 01 47 21 77 70 • E.mail : [siege@ophlm-nanterre.fr](mailto:siege@ophlm-nanterre.fr)

**Directeur de la publication** : Pierre-Hugues Lorléac'h • **Rédacteur en chef** : Gilbert Loriguet • **Rédacteur en chef Adjoint** : Sonia Marcelle • **Maquette** : Guy Chaillou

**Photographies** : Olivier Perrot • **Publicité** : HSP Tél. : 01 55 69 31 00 • **Imprimerie** : L.N.I. Gennevilliers 92635 CEDEX

**Tirage** : 11 000 exemplaires • **Distribution gratuite.**



## Éditorial



**L**es premières mesures prises par le nouveau Gouvernement dans le domaine du Logement constituent des avancées appréciables par rapport aux politiques menées par les précédents Gouvernements dirigés par la Droite.

Le premier ministre Jean-Marc AYRAULT, à la tribune du 73ème congrès du mouvement HLM a affirmé la volonté politique de l'Etat de faire du logement une cause nationale.

Il a annoncé notamment que son Gouvernement entendait construire 500 000 logements par an dont 150 000 logements sociaux, le blocage des loyers à la relocation, la mise à disposition des communes de 930 parcelles de foncier appartenant à l'Etat, le renforcement de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) qui imposait la construction de 20% de logements sociaux dans les communes de plus de 3500 habitants passe à 25%, un vaste plan de réhabilitation thermique des immeubles anciens.

Ces mesures sont intéressantes. Il en est d'autres plus préoccupantes, comme le nouveau dispositif de défiscalisation « Duflot » qui va favoriser la production spéculative comme son prédécesseur, le « Scellier », ou le renforcement du prélèvement financier sur Action Logement (ex 1% patronal) qui est ainsi détourné de sa mission de construction pour les salariés.

Il n'est donc pas certain que les mesures annoncées soient à la hauteur des nombreuses attentes et impatiences exprimées par les organismes HLM, les millions de locataires moyens et modestes, les demandeurs de logements.

Des mesures ambitieuses, comme le retour à l'aide à la pierre, le blocage des loyers (avec une baisse des taux d'intérêt des emprunts pour les organismes sociaux), la création de prêts à taux zéro pour les offices HLM, des mesures qui prennent à bras-le-corps cette grave question du logement dans notre pays sont à étudier au plus vite. Malheureusement, elles ne sont pour le moment, pas envisagées.

On peut légitimement se demander comment on construira plus de logements, on réalisera la réhabilitation thermique de millions d'autres avec les mesures budgétaires d'austérité préconisées dans le cadre du pacte budgétaire européen qui vont aussi toucher les moyens pour le logement social.

**Nous resterons vigilants et mobilisés avec vous pour qu'à Nanterre comme ailleurs le logement social ait les moyens de sa politique ambitieuse et légitime d'un logement de qualité pour tous.**

**Marie-Claude Garel**  
Présidente  
Conseillère municipale déléguée  
Conseillère générale des Hauts-de-Seine



73<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

“  
 Un congrès  
 d'attente(s)  
 ”

**L**e congrès du mouvement HLM qui se tenait à Rennes fin septembre a laissé un sentiment à la fois mêlé d'espoir et d'inquiétude.

*D'espoir, parce que le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT qui avait tenu à manifester toute l'importance qu'il attachait au Logement social en ouvrant lui-même les travaux du congrès, a « confirmé le changement », indiquant que le logement était « l'une des priorités du Gouvernement », mais aussi d'inquiétudes,*



Plus inquiétant, ce geste est accordé à condition qu'il y ait «une réflexion sur une meilleure utilisation des fonds propres du Mouvement HLM »qui seraient mutualisés.

De quoi faire craindre aux Offices une nouvelle forme de prélèvement.

## Les Hlm en chiffres

Selon les chiffres de l'Union sociale pour l'habitat, le parc Hlm français compte 4,2 millions de logements locatifs et accueille 10 millions d'habitants. Les autres données dévoilées par le Mouvement Hlm souligne que : 300 000 places sont également proposées en foyers ; 1,2 million de demandes de logements sont en attente, dont 550 000 formulées par des personnes déjà locataires ; 33% des ménages peuvent prétendre à un logement social compte tenu de leurs revenus et de leur statut de non-propriétaires ; près de 60% des ménages ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds de ressources, appartenant au tiers le plus modeste de la population ; les loyers Hlm dans les grandes agglomérations sont en moyenne deux fois moins élevés que dans le parc privé ; 73 000 logements neufs ont été mis en chantier en 2011, 8 500 autres acquis et améliorés et 9 400 ont été acquis sans effectuer de travaux. 50% du parc est concentré dans seulement 4 régions: Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et 120 000 logements Hlm ont été réhabilités en 2011. (AFP, 23/09/12, Le Journal de Saône-et-Loire, Le Bien Public, 24/09/12)

## Le Mouvement Hlm, réuni en Congrès, confronté à des choix difficiles

Alors qu'il misait sur le changement présidentiel, le Mouvement Hlm se voit confronté, pour son 73ème congrès, à des choix difficiles. En effet, la situation lui impose de construire plus, tout en rénovant son parc social, dont les habitants se paupérisent de plus en plus. Dans un rapport, l'Union sociale pour l'habitat reconnaît être face à un dilemme, précisant que « si l'on contraint à l'excès le niveau des loyers, la situation financière des organismes se dégradera et ils ne pourront

plus entretenir leur parc » et « si rien n'est fait pour y parvenir, notamment dans le neuf, à des loyers bas, les populations les plus défavorisées ne pourront plus s'y loger ». Face à cette situation, le Mouvement Hlm assure qu'il est « indispensable de s'interroger sur la réponse qui sera apportée à la croissance des besoins liée à la paupérisation et à la précarisation des ménages, en particulier dans certaines zones urbaines très denses et donc très onéreuses, alors que les aides publiques sont en baisse et que les fonds propres des organismes ne peuvent être indéfiniment sollicités ». À noter qu'actuellement les loyers du parc social sont inférieurs d'un tiers à ceux du parc locatif privé. (AFP, 23/09/12, Charente Libre, L'Hérault du jour, La Marseillaise, 24/09/12, Le Populaire du Centre, Le Progrès, Les Echos, La Montagne, 25/09/12)

## Des suggestions pour atteindre 150 000 Hlm par an

Marie-Noëlle Lienemann, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, remarque : « Nous n'arriverons pas à tenir l'objectif de 150 000 logements par an si l'État ne nous donne pas plus de moyens ». Elle préconise pour atteindre cet objectif d'affecter le surplus de fonds d'épargne provenant de la hausse de la collecte du Livret A « à la bonification des prêts Hlm ». « Si l'on bonifie le taux d'un prêt de seulement de 0,2 % point, cela équivaut à une aide de 3 000 euros par logement », explique Thierry Bert, délégué général de l'Union sociale pour l'habitat. Mais le Gouvernement privilégie la mise en commun des fonds propres entre bailleurs sociaux, en contrepartie de la suppression du prélèvement sur les Hm. Dans ce sens, l'Union sociale pour l'habitat proposera avant la fin octobre un « memorandum des différentes pistes de mutualisation ». Lors de l'ouverture du Congrès du Mouvement Hlm, Marie-Noëlle Lienemann a affirmé : « Aucun euro ne doit inutilement dormir dans une caisse d'un organisme Hlm », mais de prévenir qu'il n'est pas non plus question d'une « redistribution à l'envers » des régions pauvres (Auvergne, Champagne-Ardenne) vers les régions riches (Île-de-France, PACA, Rhône-Alpes) où le manque de logements se fait sentir. « La mutua-

car au-delà du beau discours, qui rompait effectivement avec les discours des précédents ministres, toujours porteurs de reproches et de critiques pour le mouvement HLM, le chef du Gouvernement n'a pas été très prolixe sur les moyens mis à disposition par l'Etat pour résoudre la crise du logement.

Il a bien confirmé l'objectif de son gouvernement de construire 150 000 logements sociaux par an mais n'a pas expliqué comment ils allaient être financés. Parallèlement, s'il a annoncé la suppression du prélèvement sur les organismes HLM « pour l'an prochain », cela ne signifie pas l'abandon immédiat de cette ponction de 245 millions d'euros des Offices. Comme l'a indiqué la Présidente provisoire de l'USH, Marie-Noëlle LIENEMANN : « le prélèvement de 2012 sera payé en 2013 ».

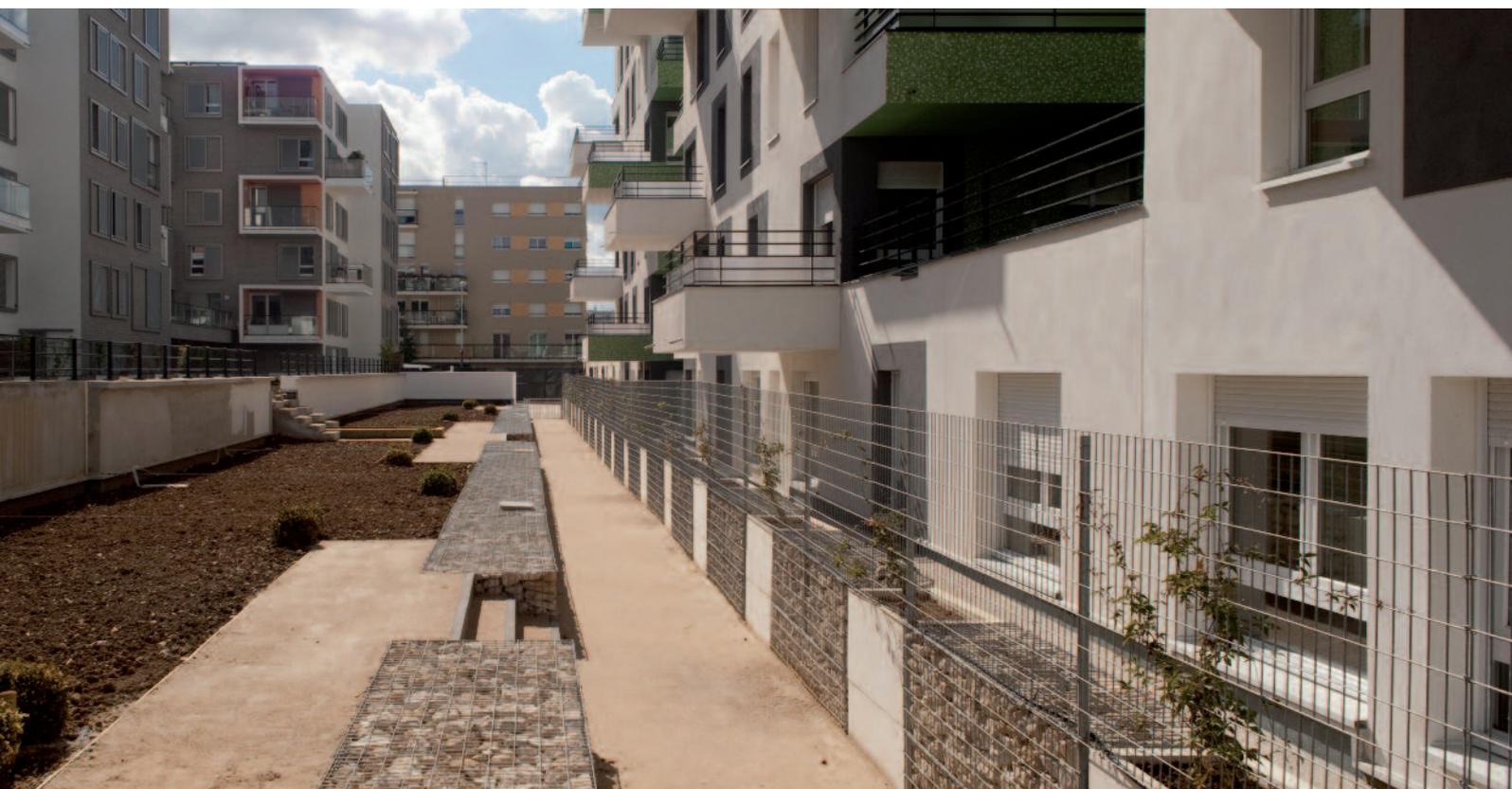
lisation, oui, la spoliation, non », assure-t-elle. (AFP, 25/09/12, Le Monde, La Dépêche du Midi, La Nouvelle République des Pyrénées, Le Petit Bleu, 26/09/12, Alternatives économique, 01/10/12)

## Scepticisme des bailleurs sociaux

Afin d'atteindre l'objectif du Gouvernement de réaliser 500 000 logements par an, dont 150 000 sociaux, Marie-Noëlle Lienemann, présidente de l'Union sociale pour l'habitat, a déclaré lors d'une conférence de presse dans le cadre du 73ème Congrès du Mouvement Hlm : « Il faut 3,6 milliards d'euros pour financer 120 000 Hlm, en plus des 30 000 réalisés par les Sociétés économiques mixtes (SEM) », pour parvenir aux 150 000 logements sociaux par an sur l'objectif total de 500 000. Ce sont 2 milliards d'euros de plus qu'actuellement. Marie-Noëlle Lienemann demande donc que la promesse de campagne de François Hollande de doubler « les aides à pierre » soit respectée, sachant que le projet de loi 2013 vers lequel on s'achemine est de faire passer ces

aides de 450 à 500 millions d'euros. (AFP, 26/09/12, Libération, La Correspondance économique, Le Bulletin Quotidien, Les Echos, Aujourd'hui en France, Le Parisien éd. Paris, Le Républicain Lorrain, Le Dauphiné Libéré, 27/09/12)

(extraits de la synthèse de presse réalisée par le service communication de l'union nationale des fédérations d'organismes HLM)



**Conseil local de Nanterre**  
 66 rue des amandiers, 92000 NANTERRE  
 Tél. 01 47 21 60 99 - Fax. 01 47 21 26 81  
 Mail. [cnl-nanterre@orange.fr](mailto:cnl-nanterre@orange.fr)  
 permanence sans rendez-vous  
 1er et 3ème mardi de chaque mois de 18h à 19h30



### RELÈVEMENT DU PLAFOND DU LIVRET A : UN PREMIER PAS POUR RÉSOUDRE LA CRISE DU LOGEMENT

**Le plafond du livret A est relevé de 25 % puis le sera de 25 % d'ici la fin de l'année. La CNL souligne cette mesure encourageante pour la construction de logements sociaux mais interpelle sur les autres urgences de la crise actuelle du logement.**

Le plafond du livret A sera augmenté. Non pas directement doublé comme promis durant la campagne de François Hollande, mais relevé en deux temps : 25 % en octobre et 25 % d'ici la fin de l'année. Malheureusement, le lobby bancaire a pesé dans cette prise de décision.

Socle financier de la construction sociale, le livret A, avec cette réforme, devrait permettre de relancer cet élan indispensable pour résoudre la crise du logement.

La CNL considère que cette mesure va dans le bon sens mais souhaite rappeler que de nombreuses autres sont toujours dans l'attente.

La crise du logement n'a pas disparu. La charge logement est toujours plus lourde, la demande sociale plus pressante. Cela nécessite des réponses à la hauteur des enjeux sociaux.

#### C'est pourquoi la CNL demande :

- Le gel des loyers dans tous les secteurs locatifs.
- La construction de 250 000 logements véritablement sociaux par an.
- La revalorisation de 25 % des aides personnelles.
- L'abrogation de la loi Molle, dite loi Boutin.
- L'arrêt de toutes les saisies, expulsions, coupures d'eau, de gaz et d'électricité.
- La garantie et l'amélioration du statut d'occupation des locataires.

**Pierre BERNIÈRE & Daniel ROUSSEAU**



**Le conseil d'administration de l'omhlm de Nanterre, dans sa session plénière du 27 juin 2012 a adopté à la majorité, les éléments du barème, pour les demandes de mutation sur le parc de l'omhlm, mis à discussion le 9 février 2012.**

**Les administrateurs représentants des locataires (la CGL et la CNL) ont voté contre.**

Le code de construction et d'habitation (CCH : L.441-1) dit « Pour l'attribution de logements locatifs sociaux, il est tenu compte du patrimoine, de la composition, du niveau des ressources et des conditions de logement actuelles du ménage, de l'éloignement des lieux de travail et de la proximité répondant aux besoins des demandeurs ». Dans les cas spécifiques des mutations on doit y ajouter la notion de parcours résidentiel des familles.

La CGL considère que les demandes de mutation, pour être acceptées par les services, doivent répondre aux principes de la loi en termes d'attribution et doivent aussi intégrer les souhaits des familles en termes de parcours résidentiel. Or les éléments du barème adoptés par le CA pénalisent la notion de parcours résidentiel en faisant différenciation entre les quartiers et en pénalisant le refus.

Il s'avère qu'à Nanterre, comme partout ailleurs, il n'est pas considéré comme un luxe le fait d'avoir une préférence d'habiter un quartier plutôt qu'un autre. Les nanterriens ont la conviction que l'on vit différemment selon qu'on habite au Mont Valérien ou au Petit Nanterre.

Ce barème n'aide pas non plus à rendre plus lisible et plus transparent les critères d'attributions des mutations, surtout s'il s'agit des mutations dans les nouvelles constructions.

La CGL considère que les éléments du barème adoptés ont pour seul objectif de désengorger le service « gestion locative » et ne répondent en aucun cas aux réelles préoccupations des locataires.

**Ferrazhugo.c@gmail.com**  
 06 15 73 67 60  
 OMHLM - À l'attention d'Hugo FERRAZ  
 93 avenue Joliot-Curie  
 92000 NANTERRE



**Bien vivre chez soi dépend d'actions collectives, tel que l'aide au maintien à domicile des anciens ou l'arrêt des spirales de mal vivre sévissant dans certains quartiers.**

Un logement adapté peut être nécessaire pour vieillir chez soi, garder ses repères et ses habitudes.

Aux Pays-Bas, 45% des plus de 80 ans bénéficient d'aménagements spéciaux dans leurs logements, en France ils ne sont que 18% (Rapport de l'inspection générale des affaires sociales, juin 2011).

Ce besoin grandira pour les logements sociaux. Beaucoup de personnes y vieilliront faute de moyen ou par choix. Chaque année, 10% des nouveaux locataires sont des personnes âgées.

La perte progressive d'autonomie doit être compensée. Faites les démarches avec vos proches auprès des services sociaux ou des associations.

Ainsi, le bailleur peut faire des aménagements utiles, salle de bain, etc ...

L'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) permet aussi de financer des services à la personne, une télé-alarme, un déambulateur, etc...

Un exemple de restructuration urbaine visité en septembre par la CLES.

Décidée en 2 000 dans un quartier de Chanteloup les Vignes, 8 000 habitants et 100% HLM à l'origine, qui se vidait devant le développement de la délinquance par l'établissement public du Mantois Seine-Aval (Epamsa).

Premier directeur de l'opération durant quatre ans, David Morgant qui représente les associations familiales (UDAF92) à l'Office HLM de Nanterre nous en a expliqué les étapes :

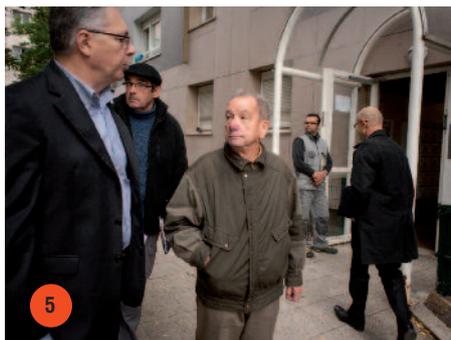
- Concertations préalables avec tous.
- Entretien "forcené" des immeubles et des espaces publics pour décourager les dégradations.
- 400 logements démolis, 600 reconstruits et des T4 transformés en T3/T2.
- Ouverture des espaces confinés entre les immeubles.
- Actions auprès des écoles, analyse des statistiques, resectorisation.
- Mixité sociale, accès social à la propriété et construction d'une zone pavillonnaire.

**Amina JOURDAIN,**  
 représentante CLES  
 élue des locataires.  
[amina.jourdain@sfr.fr](mailto:amina.jourdain@sfr.fr)

LA CONCERTATION A DÉMARRÉ

## BUDGET 2013 « GRANDS TRAVAUX »

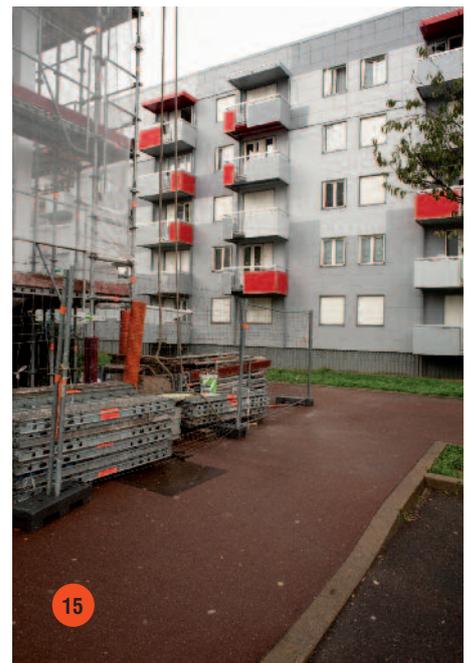
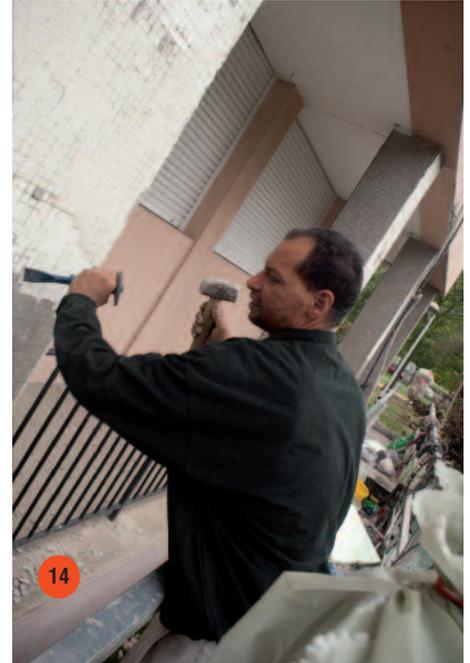
**C**omme chaque année, du mois d'octobre à fin décembre, Marie-Claude GAREL, Présidente et Jean-Pierre CAMPOS, vice-Président, chargé du suivi des travaux, ont repris les visites des résidences dans chaque quartier. Ils rencontreront les dix conseils de concertation locative locale qui segmentent le patrimoine de l'Office. But de l'opération : recueillir les souhaits, demandes et suggestions des locataires et de leurs associations afin de préparer le budget « grands travaux » de l'année suivante au plus près de leurs préoccupations. Sont bien entendu intégrées à ces réunions les demandes des techniciens des secteurs qui ne coïncident pas toujours avec celles des locataires, mais qui sont tout autant nécessaires à la préservation en bon état de leur cadre de vie. Rendez-vous dans le « Cité-mag » d'avril, sur le site internet et dans le bulletin mensuel du mois de mai pour découvrir les travaux qui auront été retenus par le Conseil central de concertation locative et ratifiés par le Conseil d'administration en fonction de l'enveloppe financière dont disposera l'Office l'an prochain.



## SUITE ET FIN TRAVAUX 2012

### LÉGENDES PHOTOS

- 1 Façades Komarov
- 2 Champ aux Melles
- 3 Champ aux Melles
- 4 Résidence Heudebert
- 5 Résidence Lorilleux
- 6 Résidence Berthelot
- 7 Résidence Lorilleux
- 8 Résidence Joliot-Curie
- 9 Résidence Berthelot
- 10 Résidence Cinémas
- 11 Réunion CCLL après visite de la résidence
- 12 Résidence Saint Just
- 13 Champ aux Melles
- 14 Résidence Joliot-Curie
- 15 Résidence Berthelot





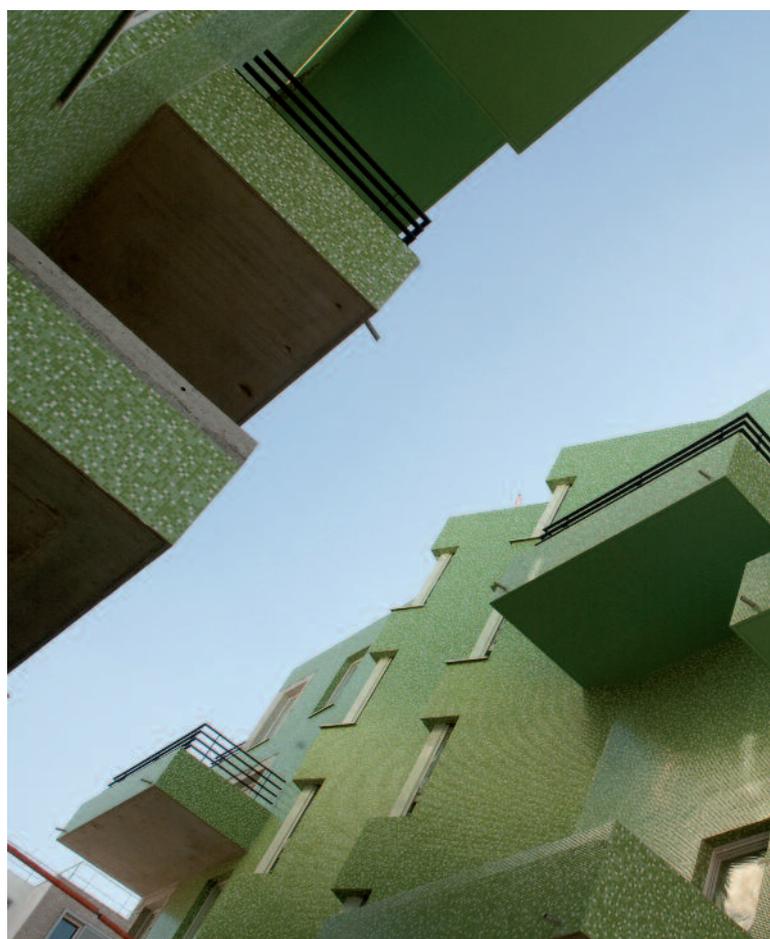
UNE OFFRE DIVERSIFIÉE...

## TERRASSE 11

**Première des six Terrasses de l'Université, elle fait partie du projet Seine-Arche (dix-sept terrasses reliant la Défense à la Seine).**

**E**lle s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de proposer une offre diversifiée de logements de qualité. Dans cet ensemble architectural on trouve un autre bailleur social (Toit et Joie), des logements en accession sociale à la propriété (Logipostel) ainsi que des locaux d'activités au rez-de-chaussée.

*Certifiée Qualitel Très Haute Performance Énergétique, les façades sont largement isolées, celle du sud est équipée de dispositifs "serre climatique". Ils permettront une réduction des consommations énergétiques l'hiver et une meilleure circulation d'air l'été qui limitera les surchauffes dans cet espace. Le chauffage est collectif, une partie de la production d'eau chaude est assuré par panneaux solaires.*



La résidence compte 48 logements et traduit l'engagement de la municipalité de reconstruire dans le même quartier ou un autre de la ville chaque logement social démoli dans le cadre des projets de renouvellement urbain sur la Ville (Anru) : Université et Petit Nanterre. Il s'agit donc d'un financement particulier (logements PLUS CD).

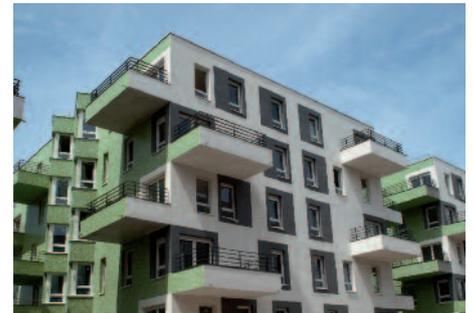
## SAINTE-GENEVIÈVE

**Les locataires de cette seconde tranche, située rues de Chanzy et Alfred Dinin viennent d'investir leur nouveau logement.**

FINANCEMENT	LOYER
PLUS	490,18
PLS	737,84
PLAI	412,84

**L**à aussi, la volonté de la municipalité de proposer une offre diversifiée de logements s'impose (à terme ce nouveau quartier comptera 650 logements locatifs sociaux et intermédiaires, en accession sociale et encadrée), des commerces et à la rentrée prochaine une école de 15 classes et un centre de loisirs.

Rappelons l'innovation en matière énergétique : 39% de l'énergie du quartier est assurée



par une chaufferie alimentée par la chaleur des eaux usées, 14% par la géothermie et 47% par une chaufferie gaz.

**La résidence compte 93 logements. Trois types de logements coexistent : PLUS, PLAI, PLS (voir dossier en page centrale). La répartition par réservataire est la suivante : L'Office a pu en attribuer 18.**



### Madame et Monsieur MOREAU

Relogement Terrasse 11 dans le cadre du programme ANRU des Provinces-Françaises

« Nous voulions rester dans le quartier. Quand on a vu construire cet immeuble, on trouvait ça très moche et maintenant que nous faisons la visite de notre futur appartement on trouve ça formidable d'autant qu'on ne quitte pas le quartier... En plus, on a une grande terrasse... Pour faire pousser des tomates... »

### Madame DIALO

Déménagement dans le cadre 1 % logement à Sainte-Geneviève

« Quand le collecteur du 1 % logement m'a proposée cet appartement à Nanterre, j'avais beaucoup d'a priori sur la ville, mais maintenant que je viens de visiter l'appartement témoin et ce nouveau quartier, je pense que je vais accepter... C'est beau et grand... pour le reste j'attends de voir... »

## PAROLES DE LOCATAIRES



## CONSOMMATION D'EAU : VOUS POUVEZ LA MAÎTRISER !

### PAROLES DE LOCATAIRES (suite)

#### Famille SIVARAJAH

Déménagement dans le cadre d'une mutation à Sainte-Geneviève

« Notre ancien appartement commençait à être trop petit. Ici, c'est presque la même superficie mais avec une distribution des pièces complètement différente. Nous on a dit oui tout de suite. On attend les clés avec impatience ... »



#### Famille Barbe Decourtye

Déménagement dans le cadre d'une mutation à Sainte-Geneviève

« Nous, cela faisait dix ans qu'on renouvelle notre demande de mutation. C'est long, très long, 10 ans... Alors là on dit oui tout de suite surtout dans du neuf comme celui-ci... »



#### Mr et Mme BAILLOU

Relogement dans le cadre du programme ANRU PF à la Terrasse 11

« Avec mon mari qui a 90 ans c'est difficile de déménager. Vous voyez bien tout ce que je laisse ici, nous étions ici depuis 40 ans, mais il faut bien partir. C'est dur, mais finalement on aura la même vue qu'aujourd'hui, on verra les travaux se poursuivre... il faudra s'y faire... »



S'il est impossible de maîtriser l'augmentation de l'énergie (gaz et électricité), ni le prix du m<sup>3</sup> d'eau d'ailleurs, en revanche, adopter des gestes simples pour consommer moins d'eau et donc avoir des régularisations moins importantes, c'est possible :

### LAVE LINGE ET LAVE VAISSELLE

Avant tout nouvel achat d'un lave-linge ou d'un lave-vaisselle, renseignez-vous sur sa consommation en eau. Celle-ci allant généralement de pair avec la consommation en électricité (le chauffage de l'eau), moins votre machine utilisera d'eau, plus vous allégerez vos factures d'eau et d'électricité.

#### Exemples

#### Recommandations

Renoncez au prélavage, à moins que votre linge ou votre vaisselle ne soit particulièrement sale ; le prélavage utilise autant d'eau qu'un cycle normal.

Par ailleurs, à chaque lavage correspond une quantité d'eau différente. Plus vous effectuez des lavages à haute température, plus vous consommez d'eau.

Ne faites pas tourner votre machine à vide, remplissez-la au maximum.

Un lave-linge consomme 15 à 25 litres d'eau pour laver la vaisselle de plusieurs repas. En lavant la vaisselle à la main, vous consommez 2 à 3 fois plus d'eau, même en faisant attention.

Pour qu'une vaisselle à la main soit économique, remplissez deux bacs d'eau (un pour le lavage, un pour le rinçage) au lieu de laisser couler l'eau.

De plus en plus souvent, des démarcheurs malintentionnés se présentent au nom de l'Office chez des locataires à plusieurs endroits du patrimoine (actuellement, ce sont des vendeurs de détecteurs de fumée...)

Rappelons tout d'abord que si l'Office missionne une société, vous êtes prévenus par courrier individuel ou collectif ou par voie d'affichage. Il est entendu que ces informations proviennent exclusivement du siège ou des antennes de l'Office. Attention aux affichages ou courriers "bidons".

De plus, jamais une société missionnée par l'Office ne vous demandera de régler la prestation. Donc, la pré-

## DÉMARCHAGE - SOYEZ VIGILANTS !

sentation d'un devis, d'une facture ou d'un engagement quelconque doit immédiatement vous alerter

Si malgré ces recommandations répétées, vous vous êtes laissés abuser et que vous avez signé un engagement, souvenez-vous que vous avez 7 jours pour annuler (loi de rétractation).

## LA DOUCHE PLUTOT QUE LE BAIN

Privilégiez la douche au bain : une douche de 6 minutes nécessite 80 à 90 litres tandis qu'un bain en consommera entre 150 et 200. En effet, pour une douche, comptez un débit de 15 à 20 litres d'eau à la minute. Attention : l'économie d'eau que vous obtenez en privilégiant la douche au bain est nulle lorsque la durée de cette douche excède les 6 minutes.

Pensez à fermer le robinet lorsque vous vous savonnez ou vous shampooinez.

## TRÈS IMPORTANT : LE TEST DU COMPTEUR

Comment détectez vos éventuelles fuites d'eau ?

Relevez les chiffres de votre compteur d'eau le soir avant de vous coucher. Si le lendemain matin, les chiffres relevés ont changé, il y a un risque de fuite dans votre installation. Vérifiez les robinets, la chasse d'eau, le ballon d'eau chaude. Signalez-le à votre gardien afin qu'il fasse le nécessaire.

## CONTRAT D'ENTRETIEN DES ROBINETTERIES

Et nous vous rappelons que dans la plupart des résidences, il existe un contrat d'entretien des robinetteries, permet de réduire la facture d'eau en réduisant la surconsommation engendrée entre autres par des fuites d'eau. Le passage du plombier est hebdomadaire. Si vous constatez une fuite sur un équipement compris dans le contrat, vous devez vous inscrire à la loge de votre gardien. Pour savoir si un contrat existe dans votre résidence, renseignez-vous auprès de votre gardien, votre antenne ou retrouvez la liste complète sur le site internet [www.omhlm-nanterre.fr](http://www.omhlm-nanterre.fr), espace locataires, rubriques « les dates pratiques ».

## RELEVÉ DU COMPTEUR

Il a lieu tous les 4 mois. La date de passage du représentant de la société ISTA est affichée dans le hall. Laissez accès à votre logement pour le relevé du ou des compteurs ce jour là ou affichez le ou les relevés (chiffres noirs\*) sur votre porte.



\*les chiffres noirs indiquent les mètres cubes, les rouges, les litres. Un m<sup>3</sup> = 1000 litres.

**BON ANNIVERSAIRE LES DAMADES !**



## RENDEZ-VOUS LE 23 MARS SUR LA PISTE BLEUE POUR FETER CA !

**En février 1983, s'achevait la résidence des Damades. L'Office municipal renforçait sa présence sur le quartier du Mont-Valérien qui comportait à ce moment là la résidence de la Source et Paul Vaillant-Couturier.**

Les Damades représentent un véritable tournant dans l'histoire urbanistique et architectural de la ville et de son Office. C'est aussi la première expérience de diversité de l'habitat (les collectifs cotoient les pavillons, l'accession à la propriété devient "abordable" entre autres pour les locataires du logement social).

Les habitants, les associations, les élus du quartier et l'Office ne pouvaient donc pas passer à côté de cet événement. **La date retenue pour le fêter est le samedi 23 mars, jour où les enfants des écoles défilent à l'occasion du carnaval.**

## APPEL AUX ARCHIVES PRIVÉES

L'Office pour sa part, souhaite réaliser une exposition et lance un avis aux locataires qui

habitent ou ont habité les Damades. Leurs archives photos sont les bienvenues.

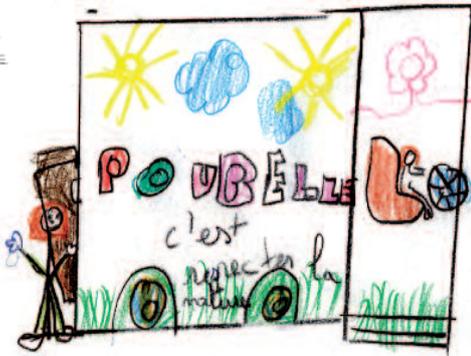
Ils peuvent contacter Olivier Perrot au 01 47 25 66 09 ou Sonia Marcelle au 01 47 25 66 31 au service info-communication, au siège de l'Office.

## APPELS À TALENTS

La fête ne serait pas complète sans la participation des artistes. Ainsi les magiciens, chanteurs, musiciens, conteurs... qui souhaiteraient participer à ce moment festif peuvent contacter **Alima M'Birik**, coordinatrice du quartier Mt Valérien/la Boule au **01 41 38 37 10** ou lui envoyer un message sur son adresse électronique :

**halima.mbirik@mairie-nanterre.fr**, de préférence avant la fin du mois décembre prochain.





## Ramassage des gros objets

■ Berthelot :	jeudi 29/11 - 27/12
■ Joliot-Curie & Amandiers :	samedi 03/11 - samedi 15/12
■ Heudebert & Sainte-Geneviève :	vendredi 09/11 - 07/12
■ Square, Cinémas, G. Péri, Castel Marly & Jules Gautier	mercredi 07/11 - 05/12
■ Zilina, Paul Morin & Guignons :	mardi 06/11 - 04/12
■ André Doucet, Grands Buissons, & Moulin Noir :	jeudi 08/11 - 06/12
■ Greuze, Colombe & Étang :	mardi 20/11 - 18/12
■ Champ aux Melles, Champs Pierreux, Carriers, Fontaines & Abbé Hazard :	vendredi 20/11 - 18/12
■ Petit Nanterre :	mardi 13/11 11/12
■ Provinces Françaises, Jeanne d'Arc & République :	mercredi 14/11 et 12/12
■ Damades, Source & Sabatier :	samedi 17/11 - 22/12
■ Félix Faure & 4 Chemins	samedi 03/11 et 15/12
■ Mont Valérien & Paul Vaillant-Couturier :	samedi 24/11 et 29/12
■ Lorilleux, Fontenelles & tours Aillaud :	mardi 21/11 - 19/12
■ Parc Nord, Aragon & Opéra :	mardi 20/11 - 18/12

## BRÈVES

### SERVICE "SUIVI-SOCIAL"

DANS LE CADRE D'UNE RÉORGANISATION DES SECTEURS, **MADAME MORIN (01 47 25 66 85)** EST CHARGÉE DES RÉSIDENCES : CHAMPS PIERREUX, COLOMBE, FONTAINES, ÉTANG ET CHAMP AUX MELLES. **MADAME RABOISSON (01 47 25 66 81)** DU QUARTIER DU CHEMIN DE L'ILE. **MADAME DUBOIS (01 47 25 66 73)** DES RÉSIDENCES CARRIERS, GREUZE ET ABBÉ HAZARD.

### PETIT-NANTERRE

STATIONNEMENT : LES EMPLACEMENTS PEINTS EN BLEU SONT RÉSERVÉS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ! DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING, DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE (LE NOMBRE EST CONFORME À LA RÉGLEMENTATION) ONT ÉTÉ CRÉÉS. NOUS APPELONS AU SENS CIVIQUE DE CHACUN ET CHACUNE POUR QU'IL RESPECTE ET QU'IL FASSE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

### PROGRAMME CAFÉ DES FAMILLES

GRUPE D'ÉCHANGES DESTINÉ AUX AIDANTS FAMILIAUX ANIMÉ PAR CLAIRE SAILLOUR, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE ENTRE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, LES RENDEZ-VOUS MÉDICAUX, LES PRÉOCCUPATIONS FINANCIÈRES, LES DÉCISIONS À PRENDRE, VOUS ASSUMEZ PARFOIS SEULE LE QUOTIDIEN DE VOTRE PROCHE ÂGÉ, MALADE, OU HANDICAPÉ, VEZ PARTAGER VOTRE EXPÉRIENCE ET TROUVER DU SOUTIEN AUPRÈS D'AUTRES AIDANTS. À L'AGORA, MAISON DES INITIATIVES CITOYENNES – 20 RUE DE STALINGRAD, À NANTERRE UN SAMEDI PAR MOIS DE 10H30 À 12H00

**17 NOVEMBRE** : TROUVER MA PLACE D'AIDANT AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

**15 DÉCEMBRE** : LE REGARD DES AUTRES SUR MON PROCHE ME GÊNE PARFOIS...

**19 JANVIER** : ENFANT, PARENT, CONJOINT, AMI : MA POSITION D'AIDANT

**16 FÉVRIER** : QUAND LES DÉSACCORDS FAMILIAUX S'EN MÉLENT...

**30 MARS** : QUAND ON N'A PAS LES MOTS POUR S'EXPRIMER...

**27 AVRIL** : JE SUIS DÉROUÉ(E) FACE À SON CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

**18 MAI** : PENSER À SOI, MALGRÉ TOUT

**22 JUIN** : LA SOLIDARITÉ ENTRE AIDANTS

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

CONTACTEZ LE CLIC AU 01 41 91 10 30

# BANQUET-SPECTACLE

Samedi 15 décembre 2012

À partir de 19h

Gymnase  
Léo Lagrange  
rue des Aubépines

## Repas - Buvette - Tombola Programme:

Musique Péruvienne  
Démonstration de Danse Country

*CATCH, 3 combats :  
Féminin - à quatre - poids lourds*

Danses du monde: Danse de l'éventail  
Démonstration de ZUMBA  
*Magie avec Fabrice et Yann*

**En vedette: La BRUNE**

**Bal animé par Fred DARMON**

RESERVATION AUX PERMANENCES

Jusqu'au 1er décembre 2012 à:  
Association VIVRE MIEUX au Petit-Nanterre  
5 résidence des Iris Apt. 27

*Le mardi de 10h à 12h, le mercredi et  
le vendredi de 17h à 19h, tél: 0952262788*

### PARTICIPATION

*Adulte: 15€ - enfant moins de 10 ans 7€*

*Pas d'enfants sans les parents*

*Pas d'inscription sur place le jour du banquet*



## CONCOURS DE POÉSIE

### L'ASSOCIATION POÉVIE

Faire partager la passion de la lecture, de l'écriture de la découverte de la poésie d'ici ou d'ailleurs, voilà la raison d'être de l'association "Poévie".

Certains des membres de l'association ne sont pas complètement inconnus de nos lecteurs par exemple Daniel Lependu qui a exposé plusieurs de ses poèmes à l'espace accueil de l'Office en début d'année et de Jeannine Perez que nous avons publiée à deux reprises.

**C**réée en 2005, l'association rassemble une trentaine de "poéviens" et "poéviennes" venus d'horizons très divers. Ils se retrouvent deux fois par mois à la maison des Associations, située au centre-ville (une fois pour l'atelier "écriture", l'autre pour celui de la "lecture").

L'atelier "écriture" c'est la soirée où à partir du "lancer de mots", on écrit son poème et on le partage instantanément avec les participants.

À l'atelier "lecture", on arrive avec un extrait de roman, un poème qu'on a découvert et que l'on veut partager avec ses amis poéviens.

Loin de vouloir rester "entre soi", les membres du bureau venus à la rencontre de Cité-Mag, nous disent leur envie de faire découvrir et amener les habitants des différents quartiers de Nanterre à la poésie même si quelques tentatives d'initiatives sont restées quelque peu confidentielles. Mais cela n'entame pas la détermination de Suzanne, Anne et Jean-Paul! Avis aux amicales et associations de locataires : les poéviens et les poéviennes sont prêts à participer à vos initiatives et pourquoi pas commencer un repas de la fête des voisins 2013 par la poésie? A méditer... en tous cas nos poètes sont pleins d'idées.

Si vous souhaitez des renseignements sur l'association, vous pouvez contacter Suzanne Granget au 0621 124273 ou Anne Bonin au 0688 188823.

Nous vous invitons vivement à consulter leur site: <http://nanterrepoevie.e-monsite.com/>, riche en informations sur l'activité de l'association.

Pour l'édition 2013, l'association lance un concours de poésie :



### RÈGLEMENT

Il est ouvert un concours de poésie à Nanterre par l'association Nanterre PoéVie sur le thème :

**TOUS NOS RÊVES** (de l'illusion à l'utopie)

Ce concours est ouvert aux habitants de Nanterre et de Paris Ile-de-France (adultes, adolescents et enfants avec autorisation parentale)

Ce concours est gratuit, seule une enveloppe timbrée et portant votre adresse est demandée.

Trois sections pour concourir :

- Poésie classique
- Poésie contemporaine
- (Slam)
- Un seul texte par section et anonymat respecté (sans coordonnées ni signature)

**Important :** Tout poème envoyé par messagerie électronique sera hors concours

Sur chaque texte dactylographié de préférence (ou très lisible si écrit manuellement), vous porterez un numéro de trois chiffres et trois lettres (ex 123abc) en haut et à droite de la feuille.

Ce numéro sera reporté sur une feuille avec votre nom, prénoms, adresse et numéro de téléphone. Vous glisserez cette feuille dans une enveloppe fermée qui portera uniquement le numéro (trois chiffres et trois lettres) sur le devant.

Les gagnants se verront offrir des livres et invités à venir déclamer leur poème primé lors du Printemps des Poètes à l'Agora de la ville de Nanterre, le vendredi 22 mars 2013 (à confirmer). (Nous pourrions déclamer à votre place si accord). Les textes primés seront publiés dans la revue annuelle de Nanterre Poévie.

L'association NanterrePoévie se réserve le droit d'annuler le concours en cas de faible participation ou pour toute autre raison.

Le concourant accepte de fait le présent règlement et aucune réclamation ne sera acceptée.

Date d'ouverture du concours : le lundi 3 septembre 2012.

Date de fermeture initiale du concours : le 31 janvier 2013.

Texte à adresser à :

Association Nanterre PoéVie  
Siège : Résidence Cheval Moussé  
4 rue Missak Manouchian  
92000 Nanterre

Contact :

Suzanne Granget: 06 21 12 42 73

Anne Bonin: 06 88 18 88 23

Ci-dessous, le premier prix de poésie contemporaine du concours 2012, sur le thème de l'Enfance :



Une dernière info concernant l'association et une sortie en novembre : le vernissage de Daniel Lependu à l'Office du Tourisme le 16 novembre, en soirée.

## L'enfance, de toutes les couleurs...

Quand j'étais enfant, je faisais souvent des bêtises !  
Je devenais rouge comme une cerise  
Devant Maman qui me grondait, quelle hantise !  
Là, je pleurais tout à ma guise...

Quand j'étais enfant, j'étais rarement morose !  
Je voyais alors la vie en rose  
Je cueillais des bouquets de choses  
Que j'offrais à mon amie Rose...

Quand j'étais enfant, Maman me mettait au coin  
Je devenais jaune comme un coing  
Pour m'être goinfré tel un babouin  
Mais tout cela est bien loin...

Quand j'étais enfant, la nuit sous mon lit, un monstre affreux  
Dont j'avais une peur bleue  
Sorte de serpent venimeux  
Faisait des nœuds avec sa queue...

Quand j'étais enfant, sur les manèges  
Ma robe blanche comme neige  
Jetait un sortilège  
Aux garçons qui me faisaient cortège...

Quand j'étais enfant, le soir,  
La maîtresse était d'humeur noire  
En corrigeant nos devoirs  
D'abord pleine d'espoir, puis de désespoir...

Quand j'étais enfant, j'aimais la fantaisie  
Je devenais verte de jalousie  
Devant la robe couleur d'ambrosie  
De mon amie, mon vrai sosie...

*"poème collectif de l'atelier d'écriture  
de la MRP de Nanterre animé par Nadia Carboni"*

## BRÈVES

### AVIS AUX LOCATAIRES DU MONT-VALERIEN

RETENEZ VOTRE SOIRÉE DU VENDREDI 16 NOVEMBRE. L'AMICALE CNL JEAN MOULIN ORGANISE SON LOTO A 20H30 DANS LA SALLE DE LA MAIRIE DE QUARTIER. NOMBREUX LOTS : 1ER PRIX, UNE TABLETTE NUMÉRIQUE

### À L'INITIATIVE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE ET DE LA VILLE DE NANTERRE

PERMANENCES GRATUITES POUR LES SÉNIORS

ÉCOUTE ET INFORMATION DE PROXIMITÉ A L'HOTEL DE VILLE DE NANTERRE  
88-118 RUE DU 8 MAI 1945

LES MERCREDIS 7 NOVEMBRE ET 5 DÉCEMBRE - DE 9 À 12 HEURES

PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE NANTERRE 3992

### À L'INITIATIVE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT, DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE ET DE LA VILLE DE NANTERRE.

PERMANENCES GRATUITES D'AVOCATS POUR LES JEUNES DE 11 À 25 ANS

AU SERVICE JEUNESSE  
MAISON DANIEL FÉRY  
10-14 BOULEVARD MANSART  
À NANTERRE

LES LUNDIS 12 ET 26 NOVEMBRE,  
10 DÉCEMBRE - DE 18H À 20H

PRENDRE RENDEZ-VOUS AUPRÈS DU SERVICE PRÉVENTION DE LA MAIRIE AU 01 47 29 49 80.

## «NOUS»

**N**ous, un ensemble de personnes qui ont des relations. Des événements, des moments de vie mémorisés, re-mémorisés, vécus, reconstruits, notés partagés, présentés.

Les voisins. Le voisinage. Le quartier. La ville (il me semble très important de consacrer un temps à l'ouverture à la grande ville : une discussion-rencontre sur ce qui pourrait intéresser nos voisins dans le grand Paris). L'ailleurs. Ecomusée : que recouvre aujourd'hui cette notion, faut-il l'oublier, le déposer dans un des appartements vidés et murés... ? ou bien le pervertir ? Pablo Picasso aurait dit : « donnez-moi un musée et je le remplirai ». Ici on nous prête un appartement vide, on y habite, on y vit des événements, on le remplit (le plus possible) et on le rend pour... ? Les experts, Nanterre : « accumuler les preuves de l'existence humaine ». Idée : « un immeuble n'est fini qu'après sa destruction matérielle ». Un espace de vie, de résidence, où on invite, les membres du collectif,

### 2 allée des Glycines, rue de l'Agriculture à Nanterre

L'Appartement Témoin de l'Ecomusée artistique du Petit-Nanterre vous attend. Sans réservation, venez vous asseoir à la table de la salle à manger, tous les jeudis soir à partir de 19h00 pour un repas à partager avec nos invités. Tous les vendredis à 20h30 : soirée télé !

Tous les renseignements : sur le site de l'OMHLM de Nanterre  
[www.ophlm-nanterre.fr](http://www.ophlm-nanterre.fr)

### Ecomusée et mémoire : du 01 au 10 novembre 2012

**Jeudi 01/11- 19h** : Repas autour des chemins de mémoire  
Invité : Alain Bocquet, Société d'Histoire de Nanterre

**Mercredi 7/11-18h30** : Conférence sur la notion d'écomusée et la différenciation musée-écomusée  
Invité : André Desvallée, Muséologue

**Jeudi 8/11-18h30** : Repas sur les Papeteries de Nanterre  
Invité : Mohammed Allal, conseiller régional

### Histoire en mouvement : du 15 au 24 novembre 2012

Personnalités invitées : Rabah Mézouane, chargé de la programmation à l'Institut du Monde Arabe ; Lionel Monier, réalisateur ; Bruno Boudjelal, artiste photographe, Robert Cornaille, de la Société d'Histoire de Nanterre.

**Jeudi 15/11-19h** : Repas Gaulois

**Vendredi 16/11-20h30** : Film docu  
Les Résidents de la République  
Invité : Lionel Monier, réalisateur

**Dimanche 18/11-15h** :  
Visite du quartier  
Invité : Robert Cornaille de la Société d'Histoire

**Mardi 20/11 à 18h30** : Conférence sur la cité des Parisii  
Invité : Antide Viand, archéologue

**Jeudi 22/11 -18h30** : Projection de Scopitones + Repas sur le thème des migrations de la semaine de la solidarité et Escalé Algérie Je t'aime  
Invités : Gilles Duval – chargé de mission sur le développement des pratiques musicales et Rabah Mezouane (directeur artistique et programmateur à l'Institut du monde Arabe)

### Urbanisme et Urbanisation du 29 novembre au 8 décembre

**Jeudi 29/11-19h** : Repas sur la 3ème rénovation  
Invités : Pierre Vignau et Jacques Guevel - Vivre Mieux ainsi que Dominique Druenne, architecte

**Vendredi 30/11-20h30** : Film documentaire « La Défense, un quartier d'affaires au cœur du pouvoir »

**Dimanche 2/12- 15h** : Visite du quartier sur le thème des rénovations  
Invitée : Anne Gruselle, SEMNA

**Mardi 4/12- 18h30** : Conférence sur le Grand Paris  
Invité : Djamel Klouch, Architecte

**Jeudi 6/12 – 19h** : Repas sur le PRUS.  
Invités : Anne Gruselle-SEMNA, Philippe Ripoll, Auteur - Mamadou Diallo, Zy'Va

**Vendredi 7/12 – 20h30** : Film fiction

### Ailleurs : du 13 au 22 décembre 2012

**Jeudi 13/12 à 20h30** : Projection du film « Un espace de l'art »  
Invité : Robert Milin, Artiste plasticien

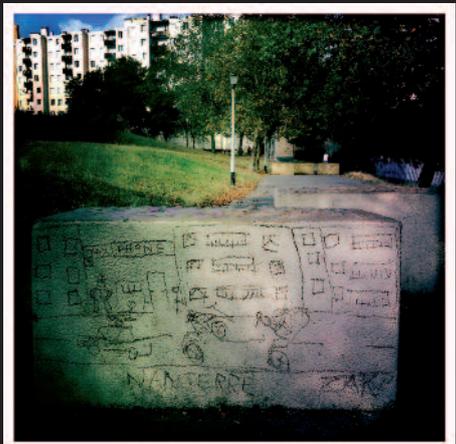
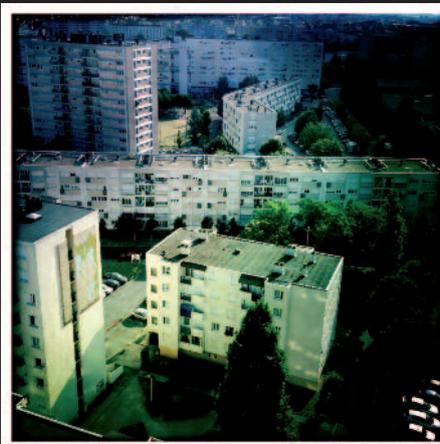
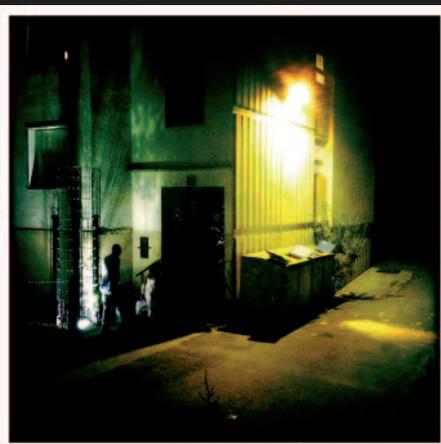
**Dimanche 16/12** : Visite

**Jeudi 20/12** : Repas autour des expériences ailleurs et politiques culturelles  
**LES HÉRITIERS DE L'INÉGALITÉ :**

« Qu'est-ce qu'on peut fêter ensemble ? » de Philippe Ripoll.

Philippe Ripoll, dans le cadre d'une résidence d'auteur à Nanterre, axe son travail autour des Interdépendances, de l'Indépendance de l'Algérie (le 5 juillet 1962) aux Indépendances des hommes (ou d'un homme, Mahmed Kaki, enfant d'immigrés de Biskra – Algérie, début des années 60).

**Jeudi 6 décembre à 19h00** : pour un repas partagé et le 22 décembre Lecture-spectacle à 20h30  
L'écomusée fermera ses portes le 31 décembre 2012.



# Festival de paliers



## 3ème festival de concerts de paliers et d'immeubles

Toutes les musiques pour tous

**L**e 3ème Festival de concerts de paliers et d'immeubles a été inauguré, le 1er octobre dernier par un concert offert aux agents de l'Office dans l'Espace accueil du siège, avenue Joliot-Curie.

À la différence des deux premiers, qui avaient fait une large place à la musique classique, avec quelques incursions dans le jazz pour le deuxième, ce festival offre une palette plus étendue de styles de musique.

Ainsi le concert inaugural a permis de découvrir la belle prestation du Trio Flamenco.

Le concert donné par Brigitte Weiss

# Festival de paliers

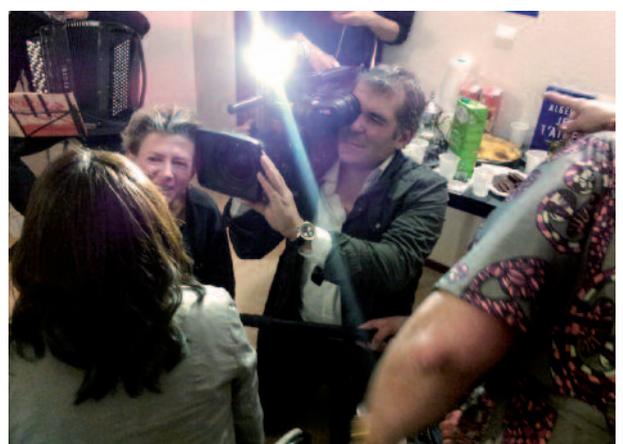


et Rémy Salaun (guitare et clarinette) dans une des tours du quartier Lorilleux, mêlait des musiques folkloriques roumaines, yiddish avec un aria de Bach, Au champ aux melles, c'est de l'accordéon et du violon qu'on pouvait entendre.

On l'a compris, le maître mot de ce Festival, c'est variété des musiques, mais ce qui est commun à tous ces concerts, c'est la qualité des prestations et des musiciens qui les exécutent.

Au moment où nous mettons sous presse ce numéro de «Cité-mag», s'est tenue la deuxième série des concerts, qui ont tous rencontré le même succès que les années précédentes avec un fort écho médiatique, (TF1, France-Info).

Vous pourrez retrouver sur le site de l'Office photos et vidéos de ces moments de grâce collective où le temps s'arrête.



APPROCHE  
APPROCHE  
NE CRAINS RIEN  
APPROCHE  
APPROCHE  
TU ES TROP LOIN

MAISON DE LA MUSIQUE  
DE NANTERRE

RACHID TAHA  
(extrait de l'album Made in Medina)

*scène conventionnée* 8, rue des Anciennes-Mairies 92 000 Nanterre

SAISON 2012 — 2013

C'est pour vous ! Concerts, spectacles, exposition et rencontres... Venez découvrir les meilleurs artistes du moment et partager des moments de bonheur musical. Une richesse artistique qui fait la réputation de la Maison de la musique de Nanterre.

Bienvenue à vous.

Réservation au 39 92. Location par internet :  
[www.nanterre.fr/envies/culture](http://www.nanterre.fr/envies/culture) ou [www.fnac.com](http://www.fnac.com)

RER A - Nanterre-Ville Sortie n°3,  
rue Maurice-Thorez (7 min. à pied)

Rejoignez la Maison de la musique sur **facebook**

